

CONVERGENCE DES LUTTES ANTICAPITALISTES

ANTI-CAPITALIST CONVERGENCE



qu'est-ce que
**LA CONVERGENCE
DES LUTTES
ANTICAPITALISTES
(CLAC)**



<http://clac-montreal.net> - info@clac-montreal.net



CLAC-MONTREAL
NET

À propos de la CLAC-Montréal

La CLAC-Montréal est née en janvier 2011, à partir de certains comités de la CLAC-2010 qui, elle, avait été créée par une convergence d'individus et de groupes anticapitalistes en janvier 2010 afin de coordonner une mobilisation anticapitaliste en vue des sommets du G8-G20 en Ontario.

À certains égards, mais sans affiliation formelle, la CLAC-2010 était une continuation de divers efforts menés au cours de la dernière décennie pour faciliter la collaboration et la coopération entre différentes initiatives anticapitalistes à Montréal, dont le Bloc AMP-Montréal, qui avait animé certaines mobilisations (contre la rencontre du PSP à Montebello, contre la parade du Royal 22^e Régiment à Québec en 2007,

2

contre les célébrations du 400^e anniversaire de Québec, contre le relais de la torche olympique, etc.).

La CLAC-Montréal n'est pas une suite directe, mais est inspirée de la Convergence des luttes anticapitalistes de 2000-2006, créée au départ pour mobiliser contre la ZLÉA et le Sommet des Amériques de Québec en avril 2001.

La CLAC-Montréal opère selon un mode de fonctionnement anti-autoritaire, sur la base des principes de l'Action mondiale des peuples (AMP). Elle a été conçue comme un espace de convergence et de coordination pour la gauche anticapitaliste radicale. Le vote individuel constitue la base décisionnelle de la CLAC-Montréal, mais nous recherchons activement l'appui et la participation des groupes de base à nos campagnes et mobilisations.

La CLAC a le mandat de porter le discours anticapitaliste par l'organisation de campagnes et de manifestations, dont celle du 1^{er} Mai anticapitaliste chaque année. La CLAC organise également des assemblées générales plusieurs fois par année.

Après le sommet du G8-G20, la CLAC a consacré beaucoup de ressources à accompagner les centaines de personnes arrêtées à Toronto en juin 2010, que ce soit au niveau juridique, logistique, politique ou financier. À l'été 2010, plusieurs manifestations et événements ont eu lieu à Montréal pour dénoncer la répression sauvage des forces policières à Toronto.

Par la suite, la CLAC a continué d'organiser les campagnes du 1^{er} Mai anticapitaliste et d'appeler à des rassemblements contre différents sommets du G20 (Corée 2010, France 2011). Depuis ce temps,

4

nous avons organisé des manifestations contre le Grand Prix de Montréal, la Conférence de Montréal, le Parti conservateur, le règlement P-6, etc. Aussi, nous organisons régulièrement des contingents anti-capitalistes lors de manifestations contre les coupures dans les services publics, contre la destruction de l'environnement ou lors de manifestations étudiantes. Nous avons initié des déclarations collectives contre la répression politique, notamment contre l'escouade GAMMA ou contre le règlement P-6.

Un volet important de notre travail est l'éducation populaire et ce qu'on appelle «l'agitation-propagande». Depuis 2011, nous avons publié sept journaux tirés à des milliers d'exemplaires. Nous avons aussi sorti une anthologie de la dizaine de brochures éditées en 2013 et 2014. Cette anthologie a été lancée en dé-

cembre 2013 lors de notre gala humoristique « Hommage aux crosseurs ». Nous avons aussi deux ateliers disponibles, « Anticapitalisme 101 » et « Autodéfense juridique ». De plus, nous avons un site internet qui contient beaucoup d'informations (www.clac-montreal.net) et nous intervenons régulièrement dans les médias.

Nous avons un comité d'autodéfense juridique qui accompagne et conseille les personnes arrêtées dans diverses manifestations. Créé pour soutenir les arrêtéEs du G-20 en 2010, il s'est réactivé en réponse aux arrestations massives de la crise de 2012 et continue à lutter contre la criminalisation qui fait rage avec l'application systématique du règlement P-6. Il travaille avec les différents comités d'arrêtéEs de nos manifs et coordonne le fonds de défense.

6

La CLAC-Montréal fonctionne grâce à divers comités de travail, comme le comité Agit-prop, le comité Mob, le comité action, le comité Autodéfense juridique et notre nouveau comité CLAC et câlins qui vise, entre autres, à prévenir les comportements non respectueux et autoritaires (à l'aide d'outils que nous créons) et à proposer un processus en cas de conflits.

Plus récemment, nous avons organisé un teach-in et lancé une brochure sur le thème «Répression et résistances», nous avons été présents dans les manifestations de la grève étudiante du printemps 2015, nous avons fait quelques actions de banner drop et de décoration de l'espace public et nous avons diffusé notre analyse dans différents médias alternatifs.

Comme vous le voyez, on ne s'ennuie pas à la CLAC ! Si vous voulez vous joindre à l'aventure, les portes de nos comités sont ouvertes ; contactez-nous et il nous fera un plaisir de vous rencontrer pour vous expliquer plus en détail notre fonctionnement et vous souhaite la bienvenue !

Mandats de la CLAC-Montréal (2011)

Lorsque la CLAC fut refondée en 2011, quatre axes d'actions ont été décidés.

1^{er} mandat : « Fonder la CLAC-Montréal sur un mode de fonctionnement anti-autoritaire sur la base des principes de l'Action mondiale des peuples (AMP)¹, à titre de convergence et de lieu d'organisation pour la gauche anticapitaliste radicale. »

2^e mandat : « Le vote individuel constituera la base décisionnelle de la CLAC-Montréal, tout en recherchant activement l'appui et la participation des groupes à ses campagnes et mobilisations. »

¹ Base d'unité de la CLAC.

3^e mandat : « La CLAC-Montréal aura le mandat d'organiser deux assemblées régulières par année et des assemblées spéciales pourront être convoquées au besoin selon la conjoncture. »

4^e mandat : « La CLAC-Montréal aura le mandat de porter le discours anticapitaliste par l'organisation de campagnes et de manifestations, dont celle du 1^{er} Mai de chaque année. »

La CLAC-Montréal opère avec un mode de fonctionnement antiautoritaire, sur la base des principes de l'AMP.

De plus, la CLAC-Montréal opère en fonction d'un respect pour la diversité des tactiques.

Base d'unité de la CLAC

Tel qu'exposé plus haut, il s'agit en fait des principes de l'AMP.

1. Un rejet très clair du féodalisme, du capitalisme, et de l'impérialisme, ainsi que de tous les accords commerciaux, institutions et gouvernements promoteurs d'une mondialisation destructrice.

2. Un rejet très clair de toutes formes et systèmes de domination et de discrimination dont (et de manière non exhaustive) le patriarcat, le racisme et le fondamentalisme religieux de toutes croyances. Nous reconnaissons la dignité entière de tous les êtres humains.

3. Une attitude de confrontation, puisque nous ne pensons pas que le « lobbying » puisse avoir un impact majeur sur des organisations à tel point partiales

et antidémocratiques, pour lesquelles le capital transnational est le seul facteur réel déterminant leur politique.

4. Un appel à l'action directe et à la désobéissance civile, au soutien aux luttes des mouvements sociaux, mettant en avant des formes de résistance qui maximisent le respect pour la vie et pour les droits des peuples opprimés, ainsi qu'à la construction d'alternatives locales au capitalisme mondial.

5. Une philosophie organisationnelle fondée sur la décentralisation et l'autonomie.

Liste des comités

SOUTIEN ET AUTODÉFENSE JURIDIQUE

Le comité assure un soutien et un accompagnement dans les démarches juridiques des camarades luttant contre le capitalisme et ayant des accusations criminelles ou pénales. Le comité est aussi disponible pour donner des ateliers d'autodéfense juridique et d'informations sur vos droits.

Pour nous rejoindre: defense@clac-montreal.net

AGIT-PROP

Le comité agit-prop se consacre à la diffusion des idées anticapitalistes par divers moyens : documents, journaux, affiches, collants, vidéos, etc. Il s'occupe aussi des interventions médiatiques de la CLAC-Montréal. Les brochures de la campagne « Ostie de

crosseurs » de 2012-2013 ont été regroupées dans une anthologie qui est toujours disponible. Le comité a organisé le gala des « Ostie d'crosseurs » en décembre 2013. Le comité a écrit des articles pour des médias indépendants (ex. : le Couac, le Canal) et participe à des émissions de radio (CISM). Une brochure sur l'anticapitalisme est en production, tout comme un long-métrage sur l'anticapitalisme. Le comité cherche à développer d'autres moyens de diffusion, comme des interventions artistiques et symboliques. L'idée est de multiplier les interventions sur le mode agitation/propagande et d'être présent partout, tout le temps.

Pour nous rejoindre: agitprop@clac-montreal.net

MOB

Le but premier de ce comité est de donner le plus de visibilité possible à la CLAC et à ses activités. Pour se faire, il diffuse les affiches, les tracts, l'information par Internet provenant de la CLAC. Le comité mob peut aussi fabriquer du matériel en ce sens, comme des bannières. Mob propage aussi volontiers des infos ou des activités provenant d'autres groupes militants d'extrême gauche de Montréal.



Pour nous joindre : mob@clac-montreal.net

ACTION

Anciennement le comité 1er mai, le comité qui avait comme mandat d'organiser la mobilisation et la manifestation du 1er mai anticapitaliste à Montréal. Le comité a été renommé en automne 2015 afin de regrouper l'organisation des actions de la CLAC.

La manifestation du 1er mai anticapitaliste de chaque année est la seule mobilisation statutaire de l'organisation, c'est-à-dire qu'elle figure dans les principes de refondation de la CLAC-Montréal votés en 2011. En 2015, il a été ajouté au mandat du comité de promouvoir la réflexion et la discussion sur le contexte répressif actuel (depuis P-6) et comment maintenir la mobilisation et adapter nos stratégies de résistance dans ce contexte.

SUIVI

Le suivi est davantage un processus qu'un comité permanent. Tous les membres actifs des comités de la CLAC sont invités à participer aux réunions de suivi. Les rencontres de suivi servent à administrer les affaires courantes de la CLAC entre les assemblées générales.



CLAC ET CÂLINS

Le comité CLAC et câlins a été créé à la suite d'une réflexion sur les comportements autoritaires, et à partir du constat qu'il n'existait aucun processus « formel » de résolution de conflits à CLAC. Le mandat du comité est triple : 1) développer des outils établissant des balises pour favoriser les discussions respectueuses, l'entraide, la solidarité et pour assurer un mode de fonctionnement anti-autoritaire ; 2) proposer un processus de résolution de conflits et de prise en charge collective de comportements problématiques ; et 3) fournir des personnes ressources vers qui les militantEs de la CLAC peuvent se tourner en cas de conflit ou de malaise.

Le comité CLAC et câlins ne se veut pas une « police » des comportements, et l'idée n'est pas de pointer du doigt des fautifs/fautives. Au contraire, il invite

plutôt chacunE à être conscientE de ses comportements sans tomber dans la dramatisation et l'autoculpabilisation. Nous faisons le pari que l'autodérision peut parfois être plus efficace pour changer nos patrons.

Pour nous rejoindre: calins@clac-montreal.net

ÉDUC-POP

Éduc-Pop, comme son nom l'indique, ce comité a le mandat de faire de l'éducation populaire pour rejoindre les personnes directement touchées par les injustices du capitalisme et ceux et celles qui veulent agir sur leur quotidien pour mettre en commun les problématiques vécues, identifier les racines systémiques de ces enjeux et agir collectivement pour changer les choses. Que ce soit par la réalisation d'événements publics de partage d'information, d'ana-

20

lyse et de discussions sur différents enjeux et luttes, par la création d'ateliers participatifs mobiles ou la production d'outils de diffusions (B.D., zines, diapositives, etc.), nous voulons rejoindre les jeunes et les adultes de différents milieux afin de les sensibiliser aux impacts du système capitaliste sur leur vie et les inviter à se joindre à la lutte avec nous !

Si vous êtes intéresséEs à participer à ce comité, écrivez-nous à :

educationpopulaire @ clac-montreal.net

AUTO-FINANCEMENT

Ce comité a le mandat d'organiser le financement des activités générales de la CLAC. Il gère les campagnes de financement, le budget, le matériel de promotion (la merch) et les tables lors d'événements.

Pour nous rejoindre : media@clac-montreal.net

Pour plus d'informations

Visitez le site web de la CLAC à www.clac-montreal.net ou écrivez-nous à info@clac-montreal.net.

La CLAC :

Sur le web : <http://www.clac-montreal.net>

Par courriel : info@clac-montreal.net .

N'est **pas** sur facebook

Sur twitter : <https://twitter.com/CLACMontreal>